

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2014/007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 30 AVRIL 2014

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert – PECOULT Jocelyn -- Excusés
CALVIERE Gérard – PELISSIER Laurence – DEVINE Marc

Syndic suppléant : LIENS Charles – OLIVIER Denis -
Excusé LIENS Edmond

L'an deux mille quatorze et le trente avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

=====

LA SEANCE OUVERTE :

Le Président dépose sur le bureau le projet de Compte administratif 2013. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2012

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 290 966.50 euros**

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+102 316.25 euros**

Le compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice 2013 :

001 – déficit d'exécution en section investissement : **- 268.01 euros**

002 – déficit antérieur en section de fonctionnement : **- 33 641.64 euros**

A la clôture des comptes de l'exercice 2013 le résultat global constaté est de 359 373.10 euros Réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 290 698.49 euros**

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+ 68 674.61 euros**

LE SYNDICAT :

OUI l'exposé du compte administratif des recettes et des dépenses présenté par son président après vérification des pièces à l'appui,

RECONNAIT

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont reportées.

APPROUVE

Le compte administratif de son président pour l'année 2013 se soldant par un déficit de :

- **33 641.64** Euros en section de fonctionnement

- **268.01** Euros en section d'investissement

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES